



Communiqué de Presse

11 Janvier 2022

Les communes d'Ollioules, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours les-Plages et la Chambre d'Agriculture du Var s'engagent à préserver le foncier agricole et redynamiser l'agriculture locale grâce à la création de trois Zones Agricoles Protégées sur un même bassin agricole.

Lundi 17 Janvier à 14h à Ollioules

(Salle Jean Moulin, Espace Pierre Puget, Place Marius Trotobas)

Par la signature de ces conventions de partenariat le 17 janvier prochain, les partenaires s'engagent sur un travail de protection du foncier agricole à l'échelle des trois communes, soutenu par la Métropole Toulon Provence Méditerranée. L'objectif est de développer une politique agricole qui concoure à la remise en culture des secteurs en friche et qui appuie le Projet Alimentaire de Territoire porté par la Métropole.

Ambition des communes

Pérenniser le foncier agricole et permettre le développement de l'activité agricole

Le territoire ouest Métropolitain composé des communes d'Ollioules, La Seyne sur Mer et Six Fours les Plages était autrefois très agricole. Par sa situation périurbaine à mi-chemin entre les métropoles marseillaise et toulonnaise, les communes ont vécu une croissance importante de leur population ces trente dernières années aux dépens des espaces agricoles, fortement soumis à pression foncière, pression encore fortement ressentie aujourd'hui.

Malgré tout, la commune d'Ollioules possède encore une tradition agricole notamment autour du maraîchage, de la viticulture et de l'horticulture et les communes de Six Fours et La Seyne possèdent encore quelques espaces agricoles dispersés sur leur territoire.

Fortes de ces constats et **compte tenu du potentiel agronomique des terres, soucieuses de pérenniser la vocation des espaces agricoles communaux et de permettre la remise en culture des espaces en friche**, les communes souhaitent engager une réflexion sur l'opportunité de mettre en œuvre un outil de protection renforcé tel que la Zone Agricole Protégée (ZAP) avec l'appui expert de la Chambre d'Agriculture du Var. Cette réflexion sera réalisée sur l'ensemble des trois communes du bassin agricole et permettra d'avoir une visibilité de l'agriculture à long terme.

Objet de la convention

Pérenniser et dynamiser l'agriculture sur le territoire

Dans le cadre de ces conventions, les communes d'Ollioules, La Seyne sur Mer et Six Fours les Plages et la Chambre d'Agriculture du Var ont défini les objectifs suivants :

- Avoir une connaissance exhaustive de l'agriculture communale
- Mettre en place une politique volontariste d'intervention foncière pour préserver les espaces agricoles
- Développer un projet agricole en lien avec le Projet Alimentaire de Territoire.

Contenu de la convention

Du diagnostic aux propositions d'intervention foncière

Ces conventions, dont la mise en œuvre a été confiée à la Chambre d'Agriculture, s'articulent autour de trois missions principales :

- **Diagnostic agricole et foncier du territoire**
- **Proposition d'intervention foncière et projet agricole du territoire**
- **Accompagnement des communes à la mise en œuvre de la ZAP**

La Chambre d'Agriculture du Var, partenaire engagé

Partenaire majeur de ce projet agricole, la Chambre d'Agriculture du Var est satisfaite de la signature de ces conventions de partenariat et heureuse de la confiance accordée par les communes. Nous remercions vivement les élus d'avoir décidé de travailler sur cet enjeu majeur de préservation de l'activité agricole.

Contacts Presse

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU VAR

Service Communication : Camille Béranger

04 94 12 32 82 - 06 11 57 75 16 - camille.beranger@var.chambagri.fr

Service Foncier, Aménagement, Territoires : Emmanuelle LAN

04 94 50 54 77 – emmanuelle.lan@var.chambagri.fr

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Service Communication : Nadège CAGNOTIS GUILLAS, Directrice du service communication

04 94 34 93 50 - 06 19 24 42 58 - nadege.cagnotis@mairie-six-fours.fr

Direction Urbanisme Réglementaire, Affaires Foncières, Habitat & TLPE : Laetitia LAMBINET

04 94 34 93 90 - laetitia.lambinet@mairie-six-fours.fr

OLLIOULES

Directrice du Cabinet du Maire et Directrice du Pôle communication, festivités, cérémonies et vie locale :

Catherine Buisson 04 94 30 41 02 - 06 22 96 10 09 - cathy.buisson@gmail.com